

Dépenses de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur :

Ouellet Yves
Président-directeur généralAnnée financière
2023-2024Trimestre
Janvier à mars

Description de la dépense	nombre de personnes	Date	Coût
Repas avec collaborateur externe	2	12 janvier 2024	30 \$
Repas avec collaborateur externe	2	17 janvier 2024	34 \$
Repas avec collaborateurs externes	4	9 février 2024	128 \$
Repas avec collaborateur externe	2	15 février 2024	27 \$
Repas avec collaborateur externe	2	28 février 2024	56 \$
Repas avec collaborateur externe	2	28 mars 2024	121 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Yves Ouellet, selon les règles et barèmes de l'Autorité.